BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1233

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

822 270 211 RCS Strasbourg.
37TAL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 32 - 34, Allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SAS DOOHYOULIKE la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 100 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine le montant du capital : 25 500€ le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 839 682 143 RCS NANTERRE Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : 37TAL Forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 32-34 Allée de la Robertsau 67000 Strasbourg le montant du capital : 100 000€ le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 822 270 211 RCS STRASBOURG L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 333 654 € passif : 513 589 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Compte tenu de la détention de l'intégralité des titres composant le capital de la société absorbée et de la société absorbante par la même société mère, à savoir la société DYL GROUP, et cette situation capitalistique ne devant pas être modifiée jusqu'à la date de réalisation de la fusion, il ne sera pas procédé à la détermination d'un rapport d'échange. En conséquence la société absorbante ne procèdera pas à l'augmentation de son capital. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 27 novembre 2023 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Pour la société Absorbée le 28 novembre 2023 au RCS de Strasbourg. Pour la société Absorbante le 28 novembre 2023 au RCS de Nanterre..